

RESOLUTIONS ADOPTEES
Assemblée Générale du 20 juin 2011

1^{ère} résolution : «Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2010 est approuvé »

2^{ème} résolution : «L'Assemblée Générale Ordinaire, après les avoir entendus approuve le rapport moral du Président et le rapport d'activité du Conseil d'Administration »

3^{ème} résolution : «L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du trésorier et celui du commissaire aux comptes, approuve les comptes arrêtés au 31 Décembre 2010 et donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion »

4^{ème} résolution : «L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat négatif de l'exercice 2010 de 39 350.14 Euros au rapport à nouveau»

5^{ème} résolution :«L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le budget de fonctionnement de l'exercice 2011 établi à un montant prévisionnel de 2 485 380 Euros, et le budget d'investissement établi pour un montant prévisionnel de 33 900,00 Euros.»

6^{ème} résolution : « L'assemblée Générale Ordinaire approuve la délibération du Conseil d'Administration du 31 mars 2011, concernant l'avenir du GIE Graal 92 qui autorise la cession du patrimoine au logement français ainsi que sa dissolution une fois les ventes réalisées avant le 31 mars 2012»

7^{ème} résolution : «Conformément à l'article 6 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire maintient la cotisation à 5 Euros pour les personnes physiques et à 10 Euros pour les personnes morales ».

8^{ème} résolution : «L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 8 des statuts renouvelle comme membres du Conseil d'Administration :

<u>Personne</u>	Monsieur André Laure	<u>Personnes</u>	L'APART représenté par Jean Pierre Vignaud Président
<u>Physique</u>		<u>morales</u>	La CAF des Hauts de Seine représentée par Philippe Le Prevost, Administrateur

9^{ème} résolution : « L'assemblée Générale élit comme membres du Conseil d'Administration, parmi les membres adhérents, conformément à l'article 7 des statuts,

<u>Personnes</u>	APF (Association des Paralysés de France) représentée par Marie-Dominique Kermezian,
<u>morales</u>	local APF Puteaux
